PAZAYAC

La Vie de notre Commune

Bulletin Municipal N°20 - Février 2012

DEVAUD TP
DÉMARCHE QUALITÉ
SAS DEVAUD T.P.
TRAVAUX PUBLICS & PRIVÉS
TERRASSEMENT - VRD
REVÊTEMENTS - ENROBÉS
33, Rue Ingénieur-Brassaud - 19100 BRIVE
Tél. 05 55 23 70 77 - Fax 05 55 17 66 39
E-mail : devaud.tp@wanadoo.fr

CAT COACHING
Leçon de natation, d'aquagym
Programmes personnalisés de remise en forme à domicile
Cathy NORMAND 06/80/62/44/53
Maître nageur canormand@numericable.fr
Educateur des activités physiques et sportives

ANTIQUITÉS
Brigitte LAURENT
R.N. 89 - 24120 PAZAYAC
• entre Terrasson & Brive •
Tél. 05 53 50 12 71
brigitte.laurent19@wanadoo.fr
www.antiquites-laurent.com

LES DÉLICES DU FRAYSSE
FOIES GRAS LACON
Betty et Lionel LACON
"Le Fraysse"
24120 PAZAYAC
Tél. 05 53 51 16 85
Fax 05 53 50 06 91
lacon.lionel@orange.fr
www.foiegras-lacon.com

espace boutique
Granouillac
meuble et décoration
MEUBLES - SALONS
CUISINES
Style & Contemporain
Route de Brive - Rond-Point accès A 89 - 24120 PAZAYAC
Tél. 05 53 50 06 17 - Fax 05 53 50 06 15
Boutique Décoration : Rideaux - Centre-Ville - 24120 TERRASSON
Tél. 05 53 50 85 68 - Fax 05 53 50 85 69
E.mail : espace.granouillac@wanadoo.fr Visitez notre site : www.meubles-granouillac.com

BERNARD LAFILOLIE DISTRIBUTION
Traitement des Eaux, Filtration, Adoucissement, Déferrisation...
Chaudière Gaz / Fioul
Chauffage et Sanitaire
"Le Bourg" - 24120 PAZAYAC
Tél. 06 51 68 99 60
E.mail : bernard.lafilolie@sfr.fr

pepiniere-thibault@orange.fr
Thibault
PÉPINIÈRES • PAYSAGES
05 53 51 09 53
MONTPLAISIR - 24120 PAZAYAC

Fioul - Carburants - Gaz - Nettoyage de Cuves
BRC
Charbons
Lubrifiants
Granulés de Bois
Z.A.E. Le Guinassou - 24120 LA FEUILLADE
Tél. 05 55 23 79 16 - Fax 05 55 74 29 49

PLATRERIE • PEINTURE
ISOLATION
PLACOPLATRE
Bernard Petit
"Le Vieux Gour"
24120 PAZAYAC Tél. 05 53 51 32 69

KIOTI
KIOTI FRANCE sarl
ZAE de Guinassou
24120 PAZAYAC
Tél. 05 55 23 05 80
www.kiotifrance.fr
tracteurs compacts de 22 cv - 90 cv

ENTREPRISE DE BATIMENT
SOCIÉTÉ D'ENTREPRISE
REYNAL
Zone Industrielle du Coutal
24120 TERRASSON
Tél. 05 53 50 11 98
Fax 05 53 50 57 69
E.mail : societe.reynal@wanadoo.fr - Internet : entreprise-reynal.fr

DEVIS GRATUIT 05 53 51 65 91
Poncet
Menuiserie Alu - Bois - PVC
R.N. 89 - Daudevie - 24120 PAZAYAC

LE CONFORT MEDICAL
Au service des particuliers
LOCATION - VENTE MATERIEL
POUR HOSPITALISATION A DOMICILE
Lit - Matelas - Table - Chaise perçée - Fauteuil roulant
Lève-patient - Incontinence
LIVRAISON - INSTALLATION - S.A.V. GARANTIE
42, Av. Charles de Gaulle - 24120 TERRASSON - 05 53 50 60 45

QUAND LA SOLUTION PRO S'IMPOSE
PROXI CONFORT
DELON
05 55 85 30 35
Fax 05 55 85 47 47
COFAQ
39 et 52, Grand Rue Alexis-Jaubert - 19600 LARCHE
E-mail : delon.sarl@wanadoo.fr
Energies renouvelables : Géothermie, Solaire thermique, Aérothermie, Photovoltaïque, Climatisation
Electricité, Chauffage, Sanitaire, Electroménager, Art de la table,
Quincaillerie, Bricolage, Jardin, Plein-air

Le Mot du Maire

Jean-Jacques DUMONTET
Maire de Pazayac

***T**ous les ans, à la même époque, le bulletin municipal vient vous informer des principaux évènements qui ont marqué l'année écoulée.*
L'année 2011 vient de s'achever et on ose espérer que celle qui arrive sera meilleure et moins agitée. Pourtant l'actualité ne nous épargne pas. Chaque jour elle déverse son lot de drames, de querelles et conflits, de lâcheté mais surtout d'indifférence. Il est difficile dans ce flot de mauvaises nouvelles de faire une pause pour espérer trouver la force de croire et de chercher son itinéraire dans des chemins compliqués.
Alors prenons ensemble le chemin de l'espoir car contrairement à celui de l'indifférence il n'est pas sans issue. La crise a envahi la zone euro et n'en finit pas d'avoir des répercussions sur les acquis sociaux. Les marchés financiers ont eu raison des politiques et plusieurs pays en ont fait les frais.
2012 étant une année élective, j'espère que nos futurs gouvernants seront en mesure d'apporter à la France et l'Europe cohésion et stabilité. Malgré ce contexte économique incertain avec le gel des dotations de l'état, l'augmentation des taux d'intérêt et le désengagement des banques, nous essaierons de maintenir le cap de nos investissements. Je tiens à préciser qu'à ce jour nous n'avons souscrit aucun prêt structuré ou emprunt toxique.
Plusieurs projets sont en cours :
- restructuration de la mairie
- sécurisation de la traverse de Daudevie
- sécurisation de la voie communale desservant le Ponteil
- protection des captages d'eau
Voici un rapide tour d'horizon de l'année 2011.
Bien sûr il y a beaucoup de besoin à satisfaire compte tenu de notre développement démographique. En 1962 nous comptions 420 habitants et 50 ans plus tard, nous approchons de la barre des 1000 habitants : 918 Pazayacois au 1er/01/2012 (une augmentation de 117.38 % de la population).
Qu'il me soit donc permis de souhaiter à cette occasion la bienvenue aux nouveaux habitants de la commune.
Un grand merci aux annonceurs publicitaires qui participent à la réalisation de ce bulletin.
Mes encouragements et mes remerciements à tous ceux qui s'engagent sur le plan associatif (Présidents, bureau, bénévoles) car votre rôle est essentiel pour dynamiser notre commune ainsi qu'à l'ensemble du Conseil Municipal et des agents communaux qui trace la voie pour faire vivre Pazayac.

SOMMAIRE

Page 2
. Le Personnel
. Les Services Publics
Page 3
. Services communaux
. Tarifs de location
Page 4
. Budgets 2011
Page 5
. La boulangerie
Page 6-7-8-9-10
. Les réalisations
. Page 11-12-13
. Les Manifestations
Page 14-15
. Activités scolaires
Page 16-17-18 -19
.Les Associations
Page 20
.la tarification incitative
Page 21
.Témoignage du passé
Page 22-23
.L'Ets Kioto France
Page 24-25
. A propos de …
Page 26-27
.Vie pratique
Page 28
. Démographie 2011

Le Personnel Communal

ADMINISTRATIF

Secrétaire de Mairie

- Marie-Laure **MARTINAUD**

VOIRIE /ENTRETIEN

Adjoints Techniques Territoriaux 2° Classe

- Olivier **DELTEIL**

- Eric **RAMPON**

CANTINE-GARDERIE

Adjoint Technique Territorial Principal 1° Classe

- Cécile **MAGNE**

Adjoints Techniques Territoriaux 2° Classe

- Sandrine **BOUSQUET**
- Dominique **FERREIRA**

ECOLE MATERNELLE

Agent Spécialisé Principal 1°Classe

- Nicole **RATHONIE**

AGENCE POSTALE

- Dominique **FERREIRA**

N° de téléphone :
ECOLE/CANTINE
05.53.50.12.86

Les Services Publics

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

LA MAIRIE
Tél 05.53.50.12.67
Fax 05.53.50.89.82
E-mail : pazayac@wanadoo.fr
Site INTERNET : www.pazayac.com

Jours d'ouverture	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	8h30-12h	13h30-18h
Mardi	8h30-12h	13h30-18h
Mercredi	FERME	13h30-18h
Jeudi	8h30-12h	FERME
Vendredi	8h30-12h	13H3-17h30

* **Permanences de Mr le Maire** :

Tous les vendredis de 14 à 15 heures
** les autres jours sur rendez-vous*

L'AGENCE POSTALE
Tél : 05.53.50.12.60

Jours d'ouverture	MATIN	APRES-MIDI
Lundi		13h45-15h45
Mardi		13h45-15h45
Mercredi		13h30-16h
Jeudi		13h45-15h45
Vendredi		13h45-15h45
Samedi	8h30-12h	

* **Heure limite de dépôt du courrier**

Du lundi au vendredi : 11 heures

Les Services Communaux

Tarifs au 1er /01/2012

CANTINE
- repas enfant 2.20 €
(Tarif unique)
- repas adulte 4.90 €

GARDERIE
- le ticket 1.12 €
(1 ticket par présence)

TRANSPORT SCOLAIRE
- le ticket 0.90 €
(1 ticket à la journée)

*****La délivrance des tickets s'effectue au secrétariat de Mairie aux heures d'ouverture au public (lundi et vendredi)***

SERVICE A.E.P.
(Adduction d'Eau Potable)

- Part collectivité (inchangée):
.0,86 € /M3
.10,00 € (Abonnement compteur diam.15)
.25,00 € (abon. compteur diam.30)

- Agence de l'eau :
. 0,293 € /M3

- Forfait branch.hors extension
. 922 € (constructions nouvelles)

SERVICE ASSAINISSEMENT
(Assainissement collectif)

- Part collectivité (inchangée) :
. 0,66 € /M3
. 85 € (forfait annuel)

- Agence de l'eau :
. 0,22 € /M3

- le S.M.A.C :
. 2,06 € part fixe
. 0,075 € /M3

- la S.A.U.R :
. 13,20 € part fixe
. 0,201 € /M3

- Forfait branch.hors extension
. 1,300 € (constructions nouvelles)

Les Tarifs de Location

La Salle Municipale

Mode de location	Personnes domiciliées sur la commune	Personnes non domiciliées sur la commune	Option cuisine
Week-end	147 €	407 €	76 €
Soirée ou Journée	117 €	330 €	76 €
Apéritif	79 €	Néant	
Caution S.Municipale	230 €	230 €	
Caution Cuisine	80 €	80 €	

Le Meublé Communal

Tarifs de location à la semaine			
Périodes	Tarifs	Entretien	Caution
Octobre – Avril – Mai	230 €	31 €	152 €
Juillet et Août	390 €	31 €	152 €
Juin – Septembre	290 €	31 €	152 €

Le Court de Tennis

Réservation à l'heure		Cartes annuelles	
Adulte	2,30 €	Par personne	39 €
Enfant (-12 ans)	1,55 €	Par couple	69 €
		Par enfant	23 €

Le Colombarium
Les Concessions de cimetière

COLOMBARIUM (Location)		CONCESSION CIMETIERE (Vente)	
Prix de location	Mode de Location	Concession 2.50x1.30	Concession 2.50 x 2.20
325 €	Trentenaire renouvelable	76,25 €	152,45 €

* Les prix s'entendent Hors frais d'enregistrement

Le « Reposoir Communal »	
Mode de location mensuelle	10 € (tout mois commencé est dû en intégralité)

** Pour toute demande de location et de réservation, s'adresser à :*

➢ *Secrétariat de mairie – Tél 05.53.50.12.67*

LES BUDGETS 2011

BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT				INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES	
Ch.caract.gen.	127.069,00	Prod. Des Sces	27.700, 00	Dep .equip	525.298, 12	Subventions	135.400, 00
Ch. Gest.cour	58.350,00	Impôts	244.831, 00	Ch.financ.	38.700, 00		
Ch.person.	190.500, 00	Dotations	184.677, 00	Report N-1	84.250, 92	Dotations	65.000, 00
Ch. Financ.	11.250, 00	Autres produits	58.500, 00			Vir.sect.fonct.	206.603, 12
Ch.excepti.	1.150, 00	Produits except	1.600, 00			Exc.fonct cap.	113.245, 92
Vir.sect.inv.	206.603,12	Report N-1	78.414,12			Emprunts	128.000, 00
Dép. imprév.	800, 00						
Total	595.722,12		595.722,12	Total	648.249, 04		648.249, 04

BUDGET Assainissement

FONCTIONNEMENT				INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES	
Ch.caract.gen.	21.500, 00	Vente	54.500, 00	Dep .equip	20.223, 02	Op. d'ord.	14.700, 00
Op. d'ordre	14.700, 00	Op. d'ordre	9.600, 00	Ch.financ.	4.600, 00	Dotations	1.100,00
Ch. Financ.	3.900, 00	Divers		Report N-1	11.638, 00	Vir.sect.fct.	18.623, 02
Ch.excepti.	42.000, 00	Report N-1	36.623, 02	Op. d'ordre	9.600, 00	Réserves	11.638, 00
Vir.sect.inv.	18.623, 02						
Total	100.723, 02		100.723, 02	Total	46.061, 02		46.061, 02

BUDGET Service des Eaux

FONCTIONNEMENT				INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES	
Ch caract.gen.	26.900, 00	Vente	45.000, 00	Dep .equip	270.135, 52	Subv.	60.000, 00
Ch gest.cour.	3.004, 34	Dotations		Ch.financ.	31.810, 00	Dotations	99.018, 00
Op. d'ordre	8.500, 00	Divers	200, 00	Report N-1		Op. d'ordre	8.500, 00
Ch. financières	3.050, 00					Vir.sect.fonct.	24.593, 26
Vir.sect.invest.	24.593, 26	Report N-1	20.847, 60			Réserves	34.761, 75
						Report N-1	75.072, 51
Total	66.047, 60		66.047, 60	Total	301.945, 52		301.945, 52

BUDGET Transport Scolaire

FONCTIONNEMENT				INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES	
Ch.caract.gen.	3.950, 00	Partic.familles	750, 00	Dep .equip	4.420, 06	Subventions	
Ch. Personnel	3.700, 00	Report N-1	3.051, 78			Vir.sect.fonct.	
Dép. imprév.	1.151,78	Subventions	5.000, 00			Report N-1	4.420, 06
Total	8.801,78		8.801, 78	Total	4.420, 06		4.420, 06

BUDGET Presbytère

FONCTIONNEMENT				INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES	
Ch.caract.gen.	2.650, 00	Recettes	7.800, 00	Dep .equip	1.211, 58	Exct Fonct	4.831, 34
Ch. Financ.	2.520, 00	Report N-1	3.221, 58	Emprunt	4.140, 00	Vir.sect.fonct.	5.351, 58
Ch. Except.	500, 00			Report N-1	4.831, 34		
Vir.sect.invest.	5.351, 58			Total			
Total	11.021, 58		11.021.58		10.182, 92		10.182, 92

DE NOUVEAUX REPRENEURS A LA BOULANGERIE

Le Fournil d'Inès

La reprise d'un commerce et plus particulièrement d'une boulangerie est un évènement toujours important pour un village.
Après Elise et Bernard Cessat partis à la retraite en 1999, nous avons vu Cyril et Séverine Cousinou, puis Benoit et Cathy Gauthier reprendre, chacun à leur tour, le flambeau.
Depuis décembre 2011, c'est au tour de Gilles et Inès Fouliard, un nouveau couple venu de Saint-Maur-des-Fossés (Val de Marne), de s'affairer autour du fournil et du magasin.
Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre petite bourgade et espérons que leur adaptation au village sera aussi bonne que leur pain qui fait déjà parler d'eux dans les chaumières.

Bienvenue à Inès et Gilles

allez et Cie
Electricité Industrielle — Poste de transformation, Production d'énergie, Câblage d'armoire, Distribution puissance, Automatisme
Electricité Tertiaire — Distribution, Courants faibles, Câblage informatique, Gestion technique centralisée
Réseaux — Distribution publique et privée, Eclairage public - Réseaux gaz, Génie civil télécom, Eau potable et assainissement, Lotissements, campings
Agence de Sarlat - "Maison Blanche" - B.P. 79 - 24202 SARLAT CEDEX
Tél. 05 53 31 53 53 - Fax 05 53 59 01 42 - E.mail : allez.sarlat@allez.fr

Huile de Noix Vierge
Le Moulin de Maneyrol
Mis en bouteille par le producteur
M. Ponthier
"Maneyrol" 24120 PAZAYAC - Tél. 05 53 50 06 34

CARROSSERIE
Roland MAZELLE
Réparations toutes marques
Marbre - Tolerie - Peinture - Suivi entretien mécanique
Dépannage - Vente et montage pneus
Prêt de véhicule gratuit
Le Fraysse - 24120 PAZAYAC
Tél. 05 53 50 05 06 - Fax 05 53 50 56 48 - Port. 06 47 71 24 54

CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE
MÉCANIQUE GÉNÉRALE
S.A.S. A. COSTE
Créé en 1971
Maître Artisan
Z.A.E. de Guinassou - 24120 PAZAYAC
Tél. 05 55 85 23 12 - Fax 05 55 85 17 93
SIRET FR. 01 34345572100013

CONFITS • FOIES GRAS
SPÉCIALITÉS - GATEAUX AUX NOIX
Nicole Roche
"Daudevie" - 24120 PAZAYAC EN PÉRIGORD
Tél. 05 53 50 29 15 - Fax 05 53 51 32 65
http://www.foiesgrasnicoleroche.fr
VENTE PAR CORRESPONDANCE

COLLEC'AUTO
Véhicules Anciens & Collection
Recherche tous véhicules avant 1970 (Européen ou Américain)
Entretien, Mécanique, Pièces détachées (Européen ou Américaine)
Location : Mariage, Photo, Cinéma, Pub
Dépôt - Vente GRATUIT
http://pro.wanadoo.fr/collec-auto
Tél. 06 14 34 57 12
Maneyrol - R.N. 89 - 24120 PAZAYAC - Tél. 05 53 50 55 93

LES RÉALISATIONS

Le renforcement et la sécurisation du réseau communal A.E.P.

Des travaux d'une importance capitale menés de paire par les Ets Montastier/ERCTP et Miane et Vinatier qui ont débuté en 2010 et qui ont été achevés au 1er semestre 2011.
Sans ces travaux considérables et, dans cette année particulière de sécheresse, la commune n'aurait pu subvenir en totalité aux besoins de la population.

Local technique sécurisé du puits du Jabanel

Le montant définitif (tout confondu) de l'investissement supporté en intégralité par la commune s'est élevé à la somme de 410.266 € HT.

Toujours dans la même lignée, l'officialisation des périmètres de protection des ouvrages alimentant la commune est en très bonne voie.
Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 14 février au 18 mars 2011, la prochaine étape imposée à la commune est celle de devenir propriétaire des terrains où sont situés les ouvrages afin de pouvoir les exploiter dans des conditions optimales et de veiller à la qualité de l'eau que nous consommons. Un souci qui doit rester un objectif constant.

MIANE VINATIER
TRAVAUX PUBLICS
Délégation de Service Public
Voirie et Réseaux Divers
Electricité - Eclairage Public - Hydraulique
Z.I. de Beauregard - 19100 BRIVE
Tél. 05 55 86 01 61
Fax 05 55 86 01 92

Adduction d'eau - Assainissement - Irrigation - Forages
Travaux souterrains pour réseaux secs
Travaux publics
MONTASTIER S.A.
B.P. 32 - 24260 LE BUGUE
Tél. 05 53 07 21 18 - Fax 05 53 07 04 94
E.Mail : montastier.se@wanadoo.fr

Devant la réussite de cette opération et afin de poursuivre la démarche de sécurisation du réseau, la Municipalité a envisagé d'établir une connexion du réseau AEP sur la commune de La Feuillade avec le SIAEP.
Cette opération sera l'étape finale qui permettra de mettre la commune à l'abri total d'un manque d'eau en cas de pénurie d'eau de nos ressources communales.
L'Ets Montastier a été requise pour effectuer cette nouvelle tranche de travaux au lieu dit Guinassou.
Montant : 25.179, 63 € HT.

Le Réaménagement et la conservation d'un point d'eau à Daudevie

le lavoir de Daudevie

Création d'un puits de quartier à Daudevie en lieu et place du lavoir qui, pour des raisons de sécurité a dû être démoli.

Un grand merci à Mr Joffre Pierre, couvreur à la retraite, qui a souhaité apporter son concours à la réfection de la toiture de ce puits.

LES RÉALISATIONS

Après

Le nouveau puits de quartier de Daudevie

Mr Joffre Pierre

. Coût de l'opération : 21.634 € HT
. Intervenants : Ets Reynal – Gilmer et Gardarein

Réhabilitation de la croix en face des écoles

Située à l'intersection de la VC N° 201 et la VC desservant l'arrière du lotissement « Les Jardins de Pazayac »,
La croix, fortement dégradée suite à divers déplacements occasionnés par des travaux de construction effectués à proximité, a retrouvé son aspect d'antan.

Une rénovation effectuée par l'Ets REYNAL de TERRASSON
Dont le coût s'est élevé à 2.075 € HT

Un nouveau vitrail à l'Eglise

Une proposition effectuée par l'Abbé Ventoze de Terrasson et acceptée par le Conseil Municipal : l'accueil d'un bienheureux « *François Mayaudon* » dans l'Eglise de Pazayac.
Cet accueil concrétisé par la pose d'un vitrail offert par l'Eglise a engendré des travaux de pose supportés par la commune et réalisés par l'Ets Reynal de Terrasson.
Une cérémonie d'inauguration en présence de Monseigneur l'Evêque sera organisée courant Juin 2012.

LES RÉALISATIONS

La sécurisation de l'entrée Bourg de PAZAYAC

Une opération subventionnée par le Conseil Général dans le cadre du « produit des Amendes de Police » à hauteur de 9.070 €.

La vitesse excessive des usagers du secteur lors de la traversée du Bourg a amené la Municipalité à prendre des dispositions qui se sont traduites par la mise en place de plateaux ralentisseurs aux entrées du Bourg côté Est et Ouest et par la pose de trottoirs.

Travaux réalisés par l'Ets DEVAUD TP : Montant 33.480 € HT

Travaux de Voirie, Bâtiments, Eclairage public Acquisition de Matériels

- LA RENOVATION CONSTANTE ET L'AMELIORATION DE LA VOIRIE

Une ligne budgétaire importante votée chaque année sur le budget communal. Une moyenne de 70.000 € HT investie chaque année sur les 5 dernières années.
En complément de la sécurisation du Bourg, l'investissement voirie a été dédié aux secteurs de Daudevie et du Brut.
Montant total : 62.384 € HT
Travaux réalisés par l'Ets DEVAUD TP

- EFFACEMENT ET RENFORCEMENT DES RESEAUX EP et FT

- LOTISSEMENT DU POINT IMMOBILIER

Effacement du réseau éclairage public avec pose de 7 candélabres et du réseau France Télécom
Montant : 14.794 € HT (dont une prise en charge à hauteur de 50 % par le SDE pour les travaux d'Eclairage public)
(12.441 € HT pour EP + 2.352 € HT pour FT

- MONPLAISIR

Renforcement du réseau Eclairage Public
Montant : 1 464 € HT dont 50 % de prise en charge par le SDE 24

L'ensemble des travaux a été réalisé par l'Ets ALLEZ

- BATIMENTS SCOLAIRES

. Réhabilitation d'une ligne téléphonique - Coût : 625 € HT

LES RÉALISATIONS

- LE JARDIN DU SOUVENIR

Aménagement complémentaire du jardin du souvenir avec l'installation d'un tumulus et pose d'un livre du souvenir.

Travaux réalisés par l'Ets JAUBERT
Montant : 1.062 € HT

Le Livre du Souvenir

- LE PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U) en phase de concrétisation

La prochaine étape sera la validation définitive du projet par le Conseil Municipal.
Le PLU est un outil qui traduit, après concertation avec les habitants, un véritable projet urbain d'aménagement et de développement durable avec plus de lisibilité et de transparence pour les habitants.
Après clôture de l'enquête publique qui s'est déroulée en octobre dernier et qui a engendré un avis favorable de Mr le Commissaire Enquêteur, une dernière réunion assistée des PPA s'est déroulée ce jeudi 19 janvier.
Le patrimoine et l'aménagement d'une commune sont des empreintes durables qui contribuent à forger et à faire vivre l'identité de PAZAYAC.
Le paysage que nous modelons aujourd'hui doit être capable d'accueillir nos enfants et l'inventivité qu'ils souhaiteront y développer

- ACQUISITION DE MATERIEL

. Acquisition d'une tondeuse : 1.497 € HT
. Achat d'une sono : 898 € HT
. Achat de guirlandes de Noël : 2.129 € HT
. Achat d'un échafaudage : 923 € HT

LES PROGRAMMATIONS FUTURES

AMENAGEMENT DE LA TRAVERSE DE DAUDEVIE

La maîtrise d'œuvre relative aux travaux d'aménagement de la Traverse de Daudevie a été confiée au Bureau d'Etudes SOCAMA INGENIERIE de TULLE.
Devant l'ampleur de cette opération, La municipalité a organisé une réunion publique le 17 mai 2011 à la salle des fêtes afin de présenter le dossier aux riverains du secteur et de connaître leurs divers sentiments.
L'aménagement devra avant tout provoquer une réduction de vitesse et améliorer la sécurité des piétons et des usagers sachant que cette route enregistre 9000 passages par jour dont 700 poids-lourds.
L'évacuation des eaux pluviales afin d'éviter les inondations chez les riverains, le rétrécissement de la chaussée avec création de trottoirs, la création d'un arrêt de Bus, l'installation de plateaux ralentisseurs limitant une zone à 30 km/h, des aménagements conséquents qui devront être précédés par l'effacement des réseaux HTA en parallèle avec la BT et FT ainsi que le renouvellement du réseau d'Adduction d'eau potable.
La prise en charge de ce projet par le Conseil général se situerait entre 40 et 60 %.
Les premiers travaux concernant l'effacement des réseaux secs puis, en suivant, des réseaux humides devraient débuter au cours de cette année 2012 .

AMENAGEMENT DE LA MAIRIE AVEC ACCESSIBILITE DU 1ER ETAGE AUX PERSONNES A MOBILITE REDUITE

COMMUNE DE PAZAYAC
PC N°024 321 11 M0013 du 17/10/2011
AMENAGEMENT DE LA MAIRIE
CREATION D'UN ASCENSEUR
Travaux financés avec le concours de l'Etat, du Conseil Général de la Dordogne

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Conseil Général de la Dordogne

Etat 25% des travaux

Conseil Général
40% pour l'accessibilité
25% des travaux

Maître d'oeuvre :

Isabelle BERGEY NAVARRE	Architecte DPLG-SPS Les Soudes Ouest 24120 TERRASSON
ID BATIMENT	BET Structures 22 Av POMPIDOU 24000 PERIGUEUX
CESTI	BET Fluides ZAE CAUSSADE 24750 ATUR
Michel DUGUE	Economiste 2 Rue GAMBETTA 24000 PERIGUEUX

Bureau de contrôle : Agence SOCOTEC de BRIVE

Entreprises :

Lot n°1 Gros oeuvre	REYNAL SARL - TERRASSON
Lot n°2 Etanchéité	FROIDEFOND ETANCHEITE SARL - PAZAYAC
Lot n°3 Isolation ITE	LAGORCE PEINTURE SARL - PERIGUEUX
Lot n°4 Menuiserie Aluminium	C2MALU SARL - MANSAC
Lot n°5 Menuiserie Bois	JACQUES DESPLANCHES - PAZAYAC
Lot n°6 Plâtrerie Isolation	PASCAL MAGNE - PAZAYAC
Lot n°7 Carrelage Lot n°8 Sol Souple	COMPAGNONS CARRELEURS ASSOCIES ST PANTALEON DE LARCHE
Lot n°9 Peintures	PASCAL MAGNE - PAZAYAC
Lot n°10 Ascenseur	DUTREIX SCHINDLER - LIMOGES
Lot n°11 Electricité Lot n°12 Chauffage - Plomberie	DELON SARL - LARCHE

Une opération en cours de réalisation, confiée au maître d'œuvre Mme Bergey Navarre de Terrasson et financée avec le concours de l'Etat et du Conseil Général de la Dordogne.
La spécificité des travaux réside principalement sur l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite avec création d'un ascenseur et réaménagement total du 1er étage.
Durant toute la durée des travaux, la plage horaire d'ouverture au public reste inchangée.
Des aménagements pour l'accessibilité seront effectués en fonction de l'avancée des travaux afin de faciliter l'accessibilité au public.
La salle du Conseil et des mariages sera transférée à la salle de réunion située à proximité de l'agence postale.
La durée prévisionnelle du chantier est estimée à 6 mois avec réception définitive juillet/Août 2012.

- Montant des travaux : 172.032, 57 € HT

OPERATION DE SECURISATION DE L'ALLEE DE LAMAZE

Le prochain projet d'aménagement et de sécurisation déposé dans le cadre d'une demande au titre des Amendes de police a été porté sur la VC N° 216 desservant le Ponteil.

La multiplicité des permis de construire dans ce secteur génère un trafic important et engendre des problèmes de sécurité quant à l'accès qui débouche sur la RD 6089.

L'estimation de ces travaux s'élève à 40.845 € HT.

Inauguration du petit patrimoine communal Le 14 Mai 2011
La fontaine abreuvoir du Bourg rénovée à l'ancienne

Porté par l'Association « Anim'Pazayac », ce projet de restauration de la fontaine-abreuvoir répondait aux critères de sélection retenus par la Fondation « Agir Charente-Périgord » du Crédit Agricole qui soutient les projets de développement local et d'initiative menées par les associations et en particulier la sauvegarde du petit patrimoine communal.

Grâce à une dotation de 3.000 € remise par la Fondation, la commune a pu mener à bien ce projet qui s'est élevé à la somme de 7.300 € et dont les travaux ont été conduits par l'entreprise Reynal de Terrasson.

L'inauguration de cet ouvrage s'est déroulé en présence de Mr Serge Eymard, Conseiller Général, Liliane Roudier, Présidente de la Fondation de la caisse locale et de Francis Cluzeau, Directeur de la Caisse Locale de Terrasson.

Cette cérémonie s'est achevée autour d'un verre de l'amitié à la salle municipale.

La Municipalité et les anciens d'AFN commémorent le 8 Mai et le 11 Novembre.

En présence du porte drapeau, un dépôt de gerbe Traditionnel est effectué par deux anciens combattants

Elus, Anciens combattants, habitants se retrouvent à chaque commémoration devant le monument aux Morts

Après l'appel des morts effectué avec l'aide de quelques enfants de l'école, et la lecture des messages qui rappellent l'importance de ces commémorations et, plus largement de l'hommage rendu à tous ceux qui sont tombés sous le drapeau français, Mr le Maire rappelle combien il est important de transmettre aux jeunes générations la mémoire des évènements passés et les appelant à une vigilance permanente pour la défense des droits de l'homme et de la paix.

L'assemblée des Aînés le dimanche 11 Décembre 2011

A leur arrivée dans la salle, chacune d'entre elles se sont vues offrir une rose rouge par Mr Le Maire qui était pour l'occasion, le porte parole de Joël et Jacques JAUBERT de l'Ets « l'Orchidée » de Terrasson, initiateurs de ce geste très sympathique.
Un geste fort apprécié. Merci Mrs JAUBERT.

Les discussions allèrent bon train et les retrouvailles entre voisins furent chaleureuses

La journée fut très conviviale autour d'un excellent repas préparé et servi par le traiteur Francis Trémouille de Larche et son équipe.

.

Chaque année, nous accueillons de nouvelles têtes

Les tracas du quotidien sont, ce jour-là, laissés de côté pour faire place à la bonne humeur générale

Personne n'a été oublié : Les personnes de plus de 80 ans, absentes au repas, ont reçu dans les jours qui ont suivi un colis de Noël.
Un témoignage symbolique de la Municipalité pour leur dire qu'elles n'avaient pas été délaissées.

Les vœux de la Municipalité
Le 20 janvier 2012

Année nouvelle rime avec échanges de voeux et la municipalité n'a pas failli à la tradition.
J-Jacques DUMONTET maire, entouré du conseil municipal recevait la population, les élus et tous les acteurs de la vie communale, entrepreneurs, artisans, commerçants, Présidents des Associations, ce 20 Janvier en fin de soirée, à la Salle Municipale.

Un nombreux public avait répondu présent. On notait dans l'assemblée la présence des Elus du Canton dont notamment celle de M. Serge Eymard, Conseiller Général.

Cette réunion publique a été l'occasion pour Monsieur le Maire de revenir sur les temps forts de l'année 2011, d'évoquer les perspectives de 2012 et de souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants.

Le verre de l'amitié a servi de conviviale conclusion aux divers discours prévus pour ce rendez-vous.

ACTIVITES SCOLAIRES 2011

11 Février :
Carnaval des petits à la maternelle sur le thème des fruits et légumes ou nous avons retrouvés carottes, petits pois et autres abeilles ou encore coccinelles...

Mars :
Participation à la journée « ombres et lumières » organisée en partenariat avec le Ciné Roc et le Centre Culturel. Les enfants ont bénéficié durant une journée entière d'un spectacle vivant et d'un film sur grand écran.

24 Juin :
La tradition veut que chaque année scolaire soit clôturée par un Spectacle de fin d'année donné par les enfants. Et, comme à l'accoutumé, ce fut une soirée très réussie sur le thème des contes aborigènes qu'ont offert les enfants aux nombreux parents présents pour l'occasion. Une fois de plus, l'équipe enseignante a su motiver ses jeunes troupes !

25 Juin :
Le soleil était au rendez-vous pour cette 3ème édition de la Kermesse des Ecoles. Nombreux parents se sont mobilisés auprès des enseignants pour que cette journée, dédiée aux enfants, se passent dans les meilleures conditions.

Jeux d'eau, jeux d'adresse, pêche dans le sable et autre course en sac ou encore arbre à bonbons.....

L'arbre à bonbons

Un atelier maquillage a fait son apparition et a embelli les frimousses des petits et des grands !
Certains chanceux sont repartis les bras chargés de lots gagnés lors du tirage de la tombola et cette matinée s'est clôturée par un pique-nique entre enseignants et parents organisateurs.

28 Juin : Sortie de fin d'année sous un soleil de plomb au Parc du Renou près de Limoges ou les enfants ont pu admirer les animaux de la savane mais aussi bon nombres d'oiseaux des îles, des chèvres, des loups et bien d'autres espèces. Venus avec leur sac à pique-nique, c'est à l'ombre des arbres que tout ce petit monde a pu se restaurer et se reposer avant de continuer la visite !

8 Octobre :
Salon du livre « les p'tits loups » qui a eu lieu cette année à Saint Amand de Coly. Pour les 10 ans de ce salon « Lecteurs en herbe », les auteurs et les illustrateurs ont passé deux journées dans les écoles pour créer avec les élèves des écrits sur le thème « dis-moi, dix mots ».
Parents, enfants, auteurs, illustrateurs et enseignants ont présenté les travaux réalisés dans chaque école sous forme d'un spectacle durant le salon.

Pour la seconde fois, Pazayac aura le plaisir de recevoir en 2012 le Salon du Livre.

Tous les enseignants ainsi que les parents d'élèves vous souhaitent à tous une très Bonne Année 2012

16 Décembre :..... La magie de Noël...

Les enfants ont pu assister au spectacle de « La Compagnie Hobby Art » venue pour l'occasion.
Après s'être retrouvés dans leur classe, les petits de maternelle ont chantonné quelques comptines aux parents venus nombreux avant qu'un invité surprise ne fasse son apparition ... Le Père Noël, les bras chargés de chocolats, s'est fait une joie d'embrasser tout ce petit monde avant d'aller rendre visite aux plus grands dans les autres classes et d'un signe de la main leur dire « à l'année prochaine » !

CENTRE DE LOISIRS – Un nouvel accueil pour les enfants de la commune

Les familles domiciliées sur la commune avaient possibilité d'inscrire leurs enfants en période de vacances scolaires dans les centres de Loisirs de Terrasson ou bien de Mansac suivant leur choix.

Depuis 2011, un choix d'accueil supplémentaire s'offre aux familles : Le centre de Loisirs de « familles Rurales de Larche ».
La municipalité a accepté de prendre en charge, dans les mêmes conditions que celles décidées sur Terrasson et Mansac, une partie des frais de fonctionnement :
Cette participation s'élève à ce jour à 15 € par jour et par enfant dans la limite de 10 jours.

Cette prise en charge est conditionnée par l'accord délivrée de la commune lors de l'inscription de chaque enfant au centre d'accueil choisi.

L'association Anim'Pazayac

Le Bureau

C'est avec un plaisir sincère que je m'adresse à vous au nom de toute l'équipe d'Anim'Pazayac et ce, par l'intermédiaire de notre bulletin municipal, pour vous présenter les manifestations que nous allons organiser au cours de cette nouvelle année.
Notre principale ambition est de favoriser les rencontres et l'ouverture aux autres pour faire reculer le chacun pour soi au bénéfice du vivre ensemble.
Nous pensons qu'il est important de participer à notre manière à la solidarité et à la cohésion sociale si nécessaires en cette période difficile.
Rien n'est plus motivant pour nous que votre fidélité et votre participation à nos manifestations. Nous tenons à vous remercier de nous suivre dans notre volonté d'animer notre commune.

Notre association, qui est aussi la vôtre, ne peut exister sans vous.
Un grand merci également à Mr le Maire et son Conseil Municipal pour les aides, les soutiens et les encouragements apportés à notre action.
Après avoir organisé le réveillon, nous vous donnons rendez-vous pour le casse croûte du 1er Mai, notre Rando- Repas du 24 Juin, la journée pleine nature à Ladornac le 7 Juillet ainsi que notre Vide Grenier le 5 Août.
Nous aurons certainement le plaisir de partager avec vous d'autres rencontres en fonction des opportunités qui s'ouvriront à nous.

Le Président
Michel Meynard

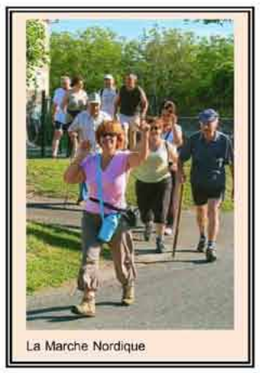

La Marche Nordique

Le Vide grenier

Tennis de Table du Périgord Noir « LA FEUILLADE-PAZAYAC »

http://ttperigordnoir.com

La 2ème partie de saison qui correspond au 1er semestre 2011, fut un peu laborieuse.
L'équipe 1 évoluant en championnat régional termine 2ème de sa poule et manque la montée de peu.
Les équipes 2 et 3, en championnat départemental, furent victimes d'absences répétées très préjudiciables et sportivement et pour l'esprit du club.
Elles terminèrent en queue de poule.
Du côté des plus jeunes, 1 équipe minime est montée sur le podium départemental et les autres ont globalement bien figurées.
Le club a organisé 2 compétitions d'importance départementale au gymnase intercommunal.

La 1ère moitié de saison sportive 2011-2012 qui correspond au 2° semestre 2011 a commencé sous les meilleurs auspices.
Après les départs du Club ou arrêts de pratique sportives des éléments insatisfaits ou trop dilettants, 2 équipes évoluent en championnat.
L'équipe de championnat régional III termine 1ère de sa poule et a acquis le droit d'évoluer à l'échelon supérieur en 2° phase. Bravo, car il faut composer avec « nos étudiants » qui ne sont plus toujours disponibles le jour « J ».
L'équipe 2 en championnat départemental termine 2° et manque l'ascenseur pour la montée.
3 équipes de 2 jeunes ont montré leur savoir-faire à l'occasion de la 1ère journée de championnat jeunes à Brantôme. Pour certains ce fut un « baptême du feu » bien négocié.
Le club a organisé au gymnase le dimanche 5 Février 2012 le 2° tour de cette compétition.
Cette manifestation a été l'occasion de venir encourager les participants et de se rendre compte de ce que l'on pouvait faire avec une raquette et une petite balle.....
Le club participe toujours aux activités péri-scolaires le mardi de 17 à 18 h à La Feuillade.
Une découverte du tennis de Table en milieu scolaire est proposée actuellement dans les écoles de regroupement de LADORNAC/CHAVAGNAC/GREZES ainsi que de NADAILLAC/GIGNAC.
Le soir des adultes non pratiquants s'essayent au « ping ».
La même activité aura lieu à La Feuillade en janvier et février.
Si vous souhaitez faire connaissance avec le club sympathique qui vous attend, vous pouvez contacter une des personnes mentionnées précédemment.

- **Pour Pazayac** :

Dominique COMBESQUE – tél : 05.53.50.16.16

Meilleurs vœux pongistes pour l'année 2012

Le bureau du TTPN

Les médailles nationales obtenues par le club

L'Amicale de Chasse de PAZAYAC

Président :	Jean-Claude VERLHAC
Vice Président :	Paul CORREIA
Secrétaire :	Bernard LAVAL
Secrétaire Adjoint :	Thierry BOUILLAC
Trésorier :	Jacky Bouillac
Trésorier Adjoint :	Serge MARCILLOUX

Depuis l'ouverture de la chasse, 2 chevreuils ont été abattus par Thierry Bouillac et Bruno Delage.
Rien n'aurait été possible sans la présence des chiens de Campos Dominique et de Jacques Desplanches.
5 renards et une fouine ont été capturés par notre piégeur.

LES LACHERS ANNUELS

De Septembre 2011 à Janvier 2012 :

- 120 faisans et 60 perdreaux

NOS MANIFESTATIONS

Le 14 Août 2011

C'est toujours avec plaisir que nous organisons et, ce pour la 3 ° fois, la manifestation du championnat du Sud-ouest du chien d'arrêt (club de setter Gordon) supervisé par Mr Soustre Thierry, responsable de région.
Une très belle journée durant laquelle de magnifiques chiens ont été les auteurs de fascinantes prestations.
Organisateurs, concurrents et juges se sont retrouvés à la salle municipale pour déguster le traditionnel sanglier à la broche et profiter d'une bonne table dressée par notre Amicale de Chasse.

Le 08 janvier 2012

Une très agréable journée de dimanche où un grand nombre de Participants se rejoignent pour venir « taper le carton ».
Un loto de 4 parties dotées de 12 lots chacune avec des lots de valeur dont 8 canards gras.
Crêpes et beignets ont également suscité un vif succès.

Le 26 février 2012-

Le repas annuel du chevreuil ouvert à tous s'est déroulé comme l'an passé à la salle municipale de Pazayac avec au menu la tête de veau et le traditionnel civet .
Une nouvelle fois, grâce à vous tous, à votre fidélité et votre générosité, le bilan de notre Amicale pour 2011 est très satisfaisant.

Nous espérons passer encore de très bons moments en votre compagnie durant cette nouvelle année.
Merci à vous tous et bonne année 2012.

Le Bureau

Rappel Important !

REGLEMENTATION DE LA CHASSE

Nous rappelons qu'il est interdit de chasser à proximité des habitations ou de tirer dans leur direction.
Certains chasseurs ont tendance à l'oublier
Plaintes ont nécessité l'intervention de la gendarmerie.
Les gardes nationaux font également une surveillance discrète mais efficace
3 procès verbaux ont été dressés à l'encontre de chasseurs bien peu scrupuleux.
Souhaitons que ces agissements inacceptables ne se reproduisent pas la saison prochaine !!

Les Anciens Combattants de Pazayac : une nouvelle association est née

La section locale des Anciens Combattants de Pazayac est aujourd'hui devenue « l'Association des Anciens Combattants de Pazayac ».
Une décision prise lors de l'assemblée générale du 16 Septembre 2011

Président :	Bernard CESSAT
Vice Président :	Jacquy BOUILLAC
Secrétaire :	Pierre MANEVY
Secrétaire Adjoint :	Pierre JOFFRE
Trésorier :	Claude VIGNAL

L'association, dont le siège social est fixé à la Mairie de PAZAYAC, a pour but principal :

- La commémoration du souvenir et des anniversaires du 8 mai et du 11 Novembre.
- La participation à d'autres manifestations patriotiques organisées par la Municipalité ou d'autres associations.

ENSEMBLE FAISONS + POUR JETER -

La TEOMI c'est quoi ?

La production des déchets ménagers en France a doublé en 40 ans.
Chaque jour, chacun de nous rejette 1 kg de déchets. Après le tri des déchets qui a agi sur la préservation des ressources naturelles et sur l'économie des énergies, un nouveau défi se présente :
La réduction des déchets
Cet enjeu est au cœur du grenelle de l'environnement qui a fixé un objectif chiffré à : 5 kg par an et par habitant sur la période 2009/2014. Le grenelle fait obligation à toutes les autorités compétentes en matière de déchets ménagers d'appliquer un système de tarification incitative : en clair, les déchets feront l'objet d'un nouveau mode de cotisation prenant en compte la production réelle des déchets de chaque foyer.

2012 ANNEE BLANCHE :

Du 1er Janvier au 31 Décembre 2012 sera la période d'essai durant laquelle la TEOM actuelle restera en vigueur pour permettre à chacun de se faire une idée de l'impact financier de ce nouveau mécanisme de tarification. Le SIRTOM fournira à titre indicatif un double calcul de cotisation d'une part découlant de la TEOM classique et d'autre part, avec une partie variable (volume, nombre de levées)

2013 :

ENTREE EN VIGUEUR DE LA TARIFICATION INCITATIVE !

LE SIRTOM S'ENGAGE DANS LA TARIFICATION INCITATIVE

Un système plus juste, plus transparent, plus responsabilisant, plus efficace

Pour faire face à l'obligation des accords de Grenelle de l'environnement en matière de déchets ménagers visant à appliquer un système de tarification incitative avant 2014, le SIRTOM est venu à votre rencontre pour compléter un questionnaire permettant de déterminer les capacités de chaque contenant adaptées à la production de chacun (80, 120, 180, 240 ou 770 litres).

Chaque foyer bénéficiant d'une collecte en porte-à- porte sera équipé d'un bac gris à puce pour les ordures ménagères résiduelles et d'un bac jaune pour les emballages recyclables et papiers.

La tarification incitative a pour objectif de faire évoluer le mode de financement actuel pour le rendre plus juste, plus transparent, plus responsabilisant pour les citoyens et favoriser de nouveaux gestes concernant la réduction de la production des déchets.

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères actuelle (TEOM) sera remplacée par une taxe (TEOMI) comprenant une part fixe (80%) et d'une part variable (20%) en fonction du volume et du nombre de levées de chaque foyer.

HORAIRES DES DÉCHETTERIES

DECHETTERIES	CONDAT SUR VEZERE	ST-PANTALEON DE LARCHE
LUNDI	9 h - 12 h 14 h - 18 h	9 h - 12 h 14 h - 18 h
MARDI	9 h - 12 h	9 h - 12 h
MERCREDI	9 h - 12 h 14 h - 18 h	9 h - 12 h 14 h - 18 h
JEUDI	9 h - 12 h 14 h - 18 h	9 h - 12 h 14 h - 18 h
VENDREDI	9 h - 12 h 14 h - 18 h	9 h - 12 h 14 h - 18 h
SAMEDI	9 h - 12 h 14 h - 18 h	9 h - 12 h 14 h - 18 h
	Accès AUTORISE et soumis à facturation aux professionnels	Accès NON AUTORISE aux professionnels

Témoignage du passé

Le Don de La famille BEUNE

Un écrit du 09 Mai 1894

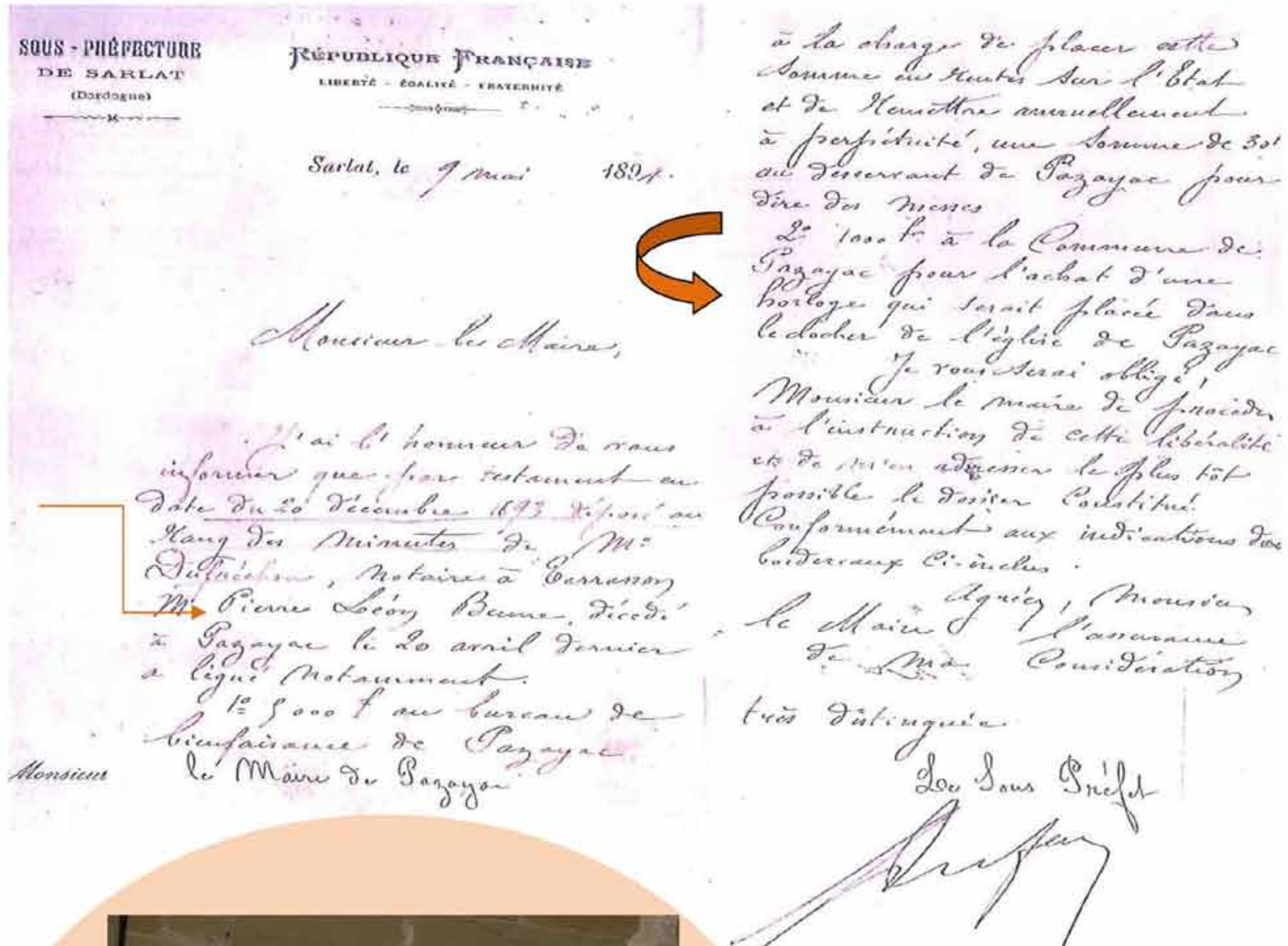

SOUS-PRÉFECTURE DE SARLAT (Dordogne)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Sarlat, le 9 mai 1894.

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que par testament en date du 20 décembre 1893 déposé au rang des minutes de Me Dufréchou, notaire à Terrasson, M. Pierre Léon Beune, décédé à Pazayac le 20 avril dernier a légué notamment.

1° 5000 f au bureau de bienfaisance de Pazayac à la charge de placer cette somme en rentes sur l'État et de remettre annuellement à perpétuité, une somme de 30 f au desservant de Pazayac pour dire des messes

2° 1000 f à la Commune de Pazayac pour l'achat d'une horloge qui serait placée dans le clocher de l'église de Pazayac

Je vous serai obligé, Monsieur le maire de procéder à l'instruction de cette libéralité et de m'en adresser le plus tôt possible le dossier constitué conformément aux indications des bordereaux ci-inclus.

Agréez, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Sous Préfet

Monsieur le Maire de Pazayac

Siège de Kioto France

LA ZONE DE GUINASSOU ENTRE COREE ET PAYS-BAS

La marque coréenne de tracteurs Kioti a choisi Pazayac pour s'implanter en France

On aurait pu imaginer une plate-forme près d'une grande ville: Orléans, à la rigueur Bordeaux ou Toulouse. Mais depuis neuf mois, c'est depuis la zone d'activité de La Feuillade-Pazayac que la marque coréenne de tracteurs Kioti dessert sa centaine de concessionnaires français.
Pourquoi ? Parce que le responsable européen de la marque, basé à Rotterdam, aux Pays-Bas, a tout de suite noté la proximité du noeud autoroutier entre l'A20 et l'A89, essentiel pour une livraison rapide des concessionnaires.
Et c'est son propre fils, François Van der Pols, qu'il a chargé de la création et du développement de Kioti France, filiale de Kioti Europe, distributeur exclusif des tracteurs coréens Kioti, marque très réputée en extrême-orient.
Kioti France a donc choisi la zone d'activité de La Feuillade-Pazayac. La société d'immobilier industriel Immo Indus lui a réalisé sur mesure un bâtiment de 700 m2, avec une vaste toiture de 650 m2 orientée plein sud qui recevra bientôt des panneaux photovoltaïques. Le tout sur un terrain de 2.500 m2 qui permet de stocker de nombreux tracteurs en attente d'expédition.

L'Europe, priorité de Kioti

Spécialiste des tracteurs pour les espaces verts, les collectivités, les communes, les campings et les parcs de loisirs, Kioti fabrique des tracteurs de puissance moyenne (75 ch maximum) commercialisés par un réseau d'une centaine de concessionnaires.
Approvisionnés jusqu'à présent par Kioti Europe, ceux-ci sont désormais livrés directement par Kioti France, depuis Pazayac. Une proximité accrue qui s'est traduite par une progression sensible sur le marché: «*Nous nous étions fixés l'objectif de vendre 300 tracteurs en 2011, nous en avons vendu 399 !*» jubile François Ven der Pols qui s'est entouré d'une équipe conséquente : quatre personnes travaillent sur le site (son épouse Klaudia, une comptable et un responsable du service après-vente) et deux commerciaux se partagent toute la France, en attendant l'embauche d'un commercial supplémentaire pour le Sud-Ouest. Sans compter les chauffeurs qui livrent les concessionnaires de tout l'hexagone.

A Pazayac, François et Klaudia Van der Pols sont entourés de Delphine Baptista, comptable, et Pascal Peyronie, responsable du service après-vente

La marque coréenne a clairement fait de l'Europe sa priorité et développera des modèles spécifiques, notamment un tracteur comptact de 90 ch. Kioti France disposera bientôt d'un nouvel atout: un tracteur de 26 ch et 700 kg qui devrait intéresser particulièrement les communes.

Une réactivité immédiate

Kioti, réputée pour son bon rapport qualité-prix, se frotte à des concurrents implantés de plus longue date, John Deere ou Kubota. Aussi François Van der Pols est-il particulièrement fier d'avoir décroché des marchés prestigieux comme la mairie de Toulouse ou le château de Versailles.

Siège de Kioto France

LA ZONE DE GUINASSOU ENTRE COREE ET PAYS-BAS

Kioti a également réussi une belle percée avec son UTV («up to véhicle»), sorte de gros quad utilitaire dédié aux agriculteurs, éleveurs, golfs et autres campings.
«*C'est le seul UTV homologué trois places et il a la plus grande garde au sol du marché*» précise François Van der Pols qui en a commercialisé une cinquantaine en 2011.

Fort d'une première année réussie, François Van der Pols s'est fixé l'objectif de 450 tracteurs commercialisés en 2012. «*Nous avons les bons produits et les bonnes personnes au bon endroit, précise le chef d'entreprise. Il nous reste à faire connaître notre sérieux et notre réactivité. Nous avons en permanence vingt-cinq tracteurs en stock à Pazayac d'où nous pouvons approvisionner tous les concessionnaires en moins de 24 heures.*»

Il fait bon vivre en France

Originaires de Zuidland, une commune rurale de 6.000 h. située à une trentaine de kilomètres de Rotterdam, François Van der Pols et son épouse Klaudia, tous deux âgés de 34 ans, vivent une belle aventure en France. Une aventure professionnelle, avec la création de Kioti France, mais aussi une aventure familiale puisque Klaudia a donné naissance, voici quatre mois, à la petite Frédérique, charmante petite fille aussi souriante que ses parents. La mascotte de Kioti France, en quelque sorte...

François et Klaudia Van der Pols

Frédérique, 4 mois, mascotte de Kioti France et fierté de ses parents.

Habitants au Lardin, François et Klaudia Van der Pols cherchent à se rapprocher de Pazayac, où ils apprécient la gentillesse et la sollicitude des élus, des habitants et de leurs voisins.
Ils espèrent habiter bientôt dans un village plus proche.
En s'installant en Dordogne, le jeune couple a découvert un autre mode de vie :
Seize fois plus petits que la France, les Pays Bas comptent 17 millions d'habitants. Les Hollandais sont très réactifs, toujours pressés. En Dordogne comme en France, les gens prennent davantage leur temps, vivent dans leur cocon, sont sensibles aux traditions. La vie est si douce ici !» lance avec un grand sourire Klaudia Van der Pols...

..... A PROPOS DE .....

LA COMMUNAUTE DES COMMUNES DU TERRASSONAIS et le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de Dordogne

La réforme des collectivités locales a, entre autre, modifié l'intercommunalité. Des modifications significatives devraient voir le jour sur notre territoire. Le schéma départemental imaginé par la Préfecture prévoyait la scission de la communauté des communes du terrassonnais avec le rattachement des communes de l'Ouest à Causses et Vézère (Thenon)
Ce projet a été rejeté en bloc pour que les communes restent attachées au bassin de vie de Terrasson
Après de nombreux échanges, les Elus ont proposé un amendement faisant quasiment l'unanimité et prévoyant la fusion des communautés de communes du Terrassonnais, du Causse Vézère et du Pays d'Hautefort.

La CDCI a pris en compte cet amendement en donnant un avis favorable entériné par l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2011.
Ce vaste territoire structuré autour de l'axe 89 offre des perspectives de développement et de mutualisation intéressantes
L'harmonisation des compétences, de la fiscalité et de la gouvernance reste cependant un vaste chantier. Selon les communes, les intégrations se feront entre le 1er janvier 2013 et le 1er janvier 2014
Cette nouvelle entité devient ainsi la 1ère communauté de communes du département avec 23 228 habitants et 38 communes rattachées. Seules les communautés d'agglomération de Périgueux et de Bergerac sont les plus importantes en terme de population.

INSEE
Résultat du recensement de la population de 2011

Les chiffres de l'Insee traduisent une constante évolution de notre population.
La population légale en vigueur à compter du 1er Janvier 2012 est arrêtée à 918 habitants.
Au 1er Janvier 2011, elle s'élevait à 883 habitants, soit une augmentation de + 4 %.

De par ces chiffres, Pazayac se trouve placée au 3° rang des communes du Canton de Terrasson après Les communes de Terrasson Lavilledieu et du Lardin-St-Lazare.

LA DENOMINATION DES RUES
Une commission en charge de nommer les rues de notre Village

Jusqu'à ce jour la nécessité de nommer les rues du village ne s'est jamais fait ressentir.
Au moment du recensement de la population en 2011, il est apparu que la disposition de nom de rues et de numérotation des bâtiments aurait facilité la démarche de nos agents recenseurs.
De plus, une adresse personnalisée, hors mis le fait d'être chaleureuse et sympathique, facilitera considérablement la recherche de nos habitations.

L'objectif de ce projet est double :
. faciliter les livraisons (poste et autres)
. faciliter l'intervention des secours (toutes les adresses seront repérables par GPS).
Seules seront concernés les secteurs suivants de la commune :
- Daudevie Nord/Daudevie Sud- Le Bourg
- La Rue/Chantegrel/Guinassou

En coordination avec les services de la poste, une numérotation sera en parallèle mise en place.

..... DES ATTENTIONS BIEN PARTICULIERES .....

C'est bien connu, froid, gel et canalisations d'eau ne font pas bon ménage.
En cette période, des conseils pour protéger ses canalisations s'imposent. Surtout, que les sols sont soumis à de fortes variations de température avec le gel.

COMMENT EVITER UNE FUITE OU UNE COUPURE D'EAU

L'entretien de vos installations

Protégez vos canalisations et votre compteur d'eau contre le gel.
Le compteur qui sert à mesurer votre consommation d'eau est sous votre responsabilité.
Vous devez veiller à sa protection car tout remplacement d'un compteur détérioré par le gel sera facturé.
Néanmoins, le compteur en lui-même ne doit en aucun cas être manipulé sans l'intervention de nos techniciens.

Que faire pour éviter le gel du compteur d'eau et des canalisations ?
Tout compteur d'eau exposé au froid ou au gel doit être protégé :
- Votre compteur est situé dans un local non chauffé (cave, garage...) : ne coupez jamais complètement le chauffage, entourez le compteur d'eau et les parties apparentes de la tuyauterie avec une gaine isolante. Pensez néanmoins à laisser l'accès au compteur pour les relevés !
- Votre compteur est enterré à l'extérieur : calfeutrez le compteur d'eau et les canalisations exposées avec des plaques en polystyrène. N'utilisez jamais de matériaux absorbant l'humidité (paille, textile, papier, laine de verre ou de roche, etc.)

Maintenez vos installations en bon état

Entretenir ses installations intérieures
Vous devez veiller chez vous au bon fonctionnement de vos installations (robinets, chauffe-eau, adoucisseur...) et les entretenir régulièrement. Par exemple, utiliser du vinaigre blanc et du gros sel est à la fois efficace et non toxique pour nettoyer les robinets, filtres, brise-jets ou flexibles de douche. Pensez aussi à purger régulièrement votre ballon d'eau chaude.

Utiliser correctement le réseau d'assainissement
Une fois utilisée, votre eau part dans le réseau d'assainissement. Pour ne pas perturber la dépollution ultérieure, ne la polluez pas en jetant des produits toxiques dans les toilettes ou l'évier (médicaments, produits de bricolage, de jardinage, huiles,...).
La présence de ces polluants nécessite des traitements complémentaires et donc occasionne des coûts de traitement plus élevés

VIE PRATIQUE

INFORMATIONS UTILES

BIENTOT 16 ANS
PENSEZ AU RECENSEMENT

Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent *votre 16ème anniversaire.*

La mairie (ou le consulat), vous remettra alors une ATTESTATION DE RECENSEMENT à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Site internet : www.defense.gouv.fr

DEMANDE DE PASSEPORT

S'adresser à la MAIRIE DE TERRASSON
TEL / 05.53.51.47.00
Pièces justificatives à produire :
2 photos d'identité identiques, récentes et parfaitement ressemblantes
Justificatif de domicile (facture – de mois, Taxe d'habitation, Avis imposition...)
Autres pièces à fournir en cas d'utilisation d'un 2° nom (nom d'époux – nom de l'autre parent)
Timbre fiscal :
86 € (majeurs) – 42 € (mineurs + 15 A) – 17 € (mineur – 15 A)

DEMANDE D'IMMATRICULATION
Changement d'adresse en ligne

" **Depuis le 16 décembre 2011**, il est possible d'effectuer un changement d'adresse de sa carte grise en ligne depuis le site **http://mon.service-public.fr** ".

Avec ce nouveau téléservice, l'usager ayant effectué la demande recevra à domicile l'étiquette à apposer sur son certificat d'immatriculation. Ce dernier pourra recevoir jusqu'à trois étiquettes.
Au quatrième changement d'adresse un nouveau certificat d'immatriculation sera adressé au domicile de l'intéressé.
Ce nouveau service va donc simplifier la démarche de l'usager en lui évitant les déplacements et l'attente aux guichets et en lui permettant d'effectuer de chez lui une opération simple.

LES DATES DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES ET LEGISLATIVES DE 2012

Le ministère de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration a présenté le calendrier des élections présidentielles et législatives de 2012.

L'élection du Président de la République aura lieu les dimanches **22 avril et 6 mai 2012.**
Les **élections législatives** se dérouleront les **dimanches 10 et 17 juin 2012**

S'INFORMER GRATUITEMENT
Sur les questions d'électricité et de gaz

Vous avez des questions liées à votre consommation d'électricité ou de gaz ?
Pour trouver vos réponses, vous pouvez désormais passer par un **numéro d'appel gratuit** en contactant le **0 800 112 212**.
Ce numéro vert qui est gratuit depuis un poste fixe a été mis en place par le service d'informations d'Énergie-info. Ce numéro est accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 18h

VIE PRATIQUE

INFORMATIONS UTILES

Papiers : combien de temps les garder ?

Assurance, banque, famille, impôts, logement, santé, travail, voiture... Combien de temps garder vos papiers ? Pour en savoir plus, le portail www.service-public.fr fait le point sur les différentes durées de conservation des papiers.

Ces durées de conservation varient en effet selon la nature du document. En matière civile, le délai de droit commun pour agir en justice étant de 5 ans, les preuves doivent donc être conservées pendant cette durée. Néanmoins, les papiers de la banque comme les talons de chèque et les relevés de compte qui contiennent par exemple des informations sur des créances dont la nature fait courir une prescription plus longue doivent être conservés plus longtemps.

A noter : les délais de conservation des papiers d'une personne décédée sont les mêmes que ceux indiqués sur notre fiche pratique, certains de ces documents pouvant prouver des dettes ou des créances transmises aux ayants-droits lors de la succession.

Prévenir les risques de cambriolage pendant l'été

Durant votre absence en juillet et/ou en août, les services de police et de gendarmerie peuvent, sur demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Pour bénéficier du service "*opération tranquillité vacances*", vous devez vous inscrire avant votre départ en utilisant le document spécifique mis en ligne sur le site du ministère de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration. Une fois rempli, ce document doit être remis à votre commissariat de police ou à votre brigade de gendarmerie.

En cas de retour imprévu ou de modification de la durée de vos congés, le ministère rappelle de ne pas oublier de prévenir votre commissariat de police ou votre brigade de gendarmerie.
Le ministère dispense également en ligne quelques conseils afin de limiter au maximum les risques de cambriolages.

Plantations

Règle de distance et de hauteur
En l'absence d'usages locaux et de règlements particuliers précisés notamment par un plan local d'urbanisme, toute plantation doit avoir :
- Une distance minimale de 0,50 mètre de la limite séparative du terrain voisin,
Cette distance est mesurée à partir du milieu du tronc et une hauteur maximum de 2 m.
Cette règle cesse lorsque l'arbre est planté à une distance d'au moins 2 mètres de la limite des propriétés.
Cette hauteur est mesurée depuis le sol où l'arbre est planté jusqu'au point le plus élevé de l'arbre. Il est donc fait abstraction des éventuelles différences de niveau entre terrains voisins.

Obligations d'entretien
Les frais d'entretien (par exemple le taillage des arbres) et de remplacement des plantations sont partagés entre les 2 propriétaires.
Un propriétaire peut contraindre son voisin à couper les branches qui avancent sur sa propriété en portant le litige devant le tribunal d'instance. Mais il ne peut exécuter cette opération à la place du propriétaire de l'arbre. En revanche, si ce sont des racines, des ronces ou des brindilles qui avancent sur sa propriété, il peut les couper lui-même. La taille doit se faire à la limite de la propriété.
Récupération des fruits et fleurs
Les fruits et les fleurs d'un arbre qui débordent sur sa propriété ne peuvent être cueillis. En revanche, lorsqu'ils tombent naturellement de ses branches sur sa propriété, ils peuvent être ramassés.

DEMOGRAPHIE 2011

Naissances

03 Mai 2011

- Anaïs, Eve, Léonie SILVA
de Rodolphe, François, Pascal et de Stéphanie, Michèle PATEYRON

26 Mai 2011

- Eliott, Gérard BESSE
- Jules, Jean-Marc BESSE
de Jérôme et de Audrey, Maylis BOULZAGUET

- Berkan, Murat AK
de David et de Dilek KAZIK

27 Juin 2011

- Lylou CHAMPEVAL
de Olivier et de Sabrina PEREIRA

06 Juillet 2011

- Ashley, Evelyne, Brigitte JARRIGE
de Dimitri, Jean-Claude et de Angélique, Ghislaine, Yvette LEDRÔLE

15 Septembre 2011

- Soraya LIMONES
de Ivan TORRECILLAS LIMONES et de Camille LAJOINIE

1er Octobre 2011

- Lefthy, Elizée MICHELETTI
de Johnny MICHELETTI et de Sara RITZ

Mariages

Le 11 Juin 2011 à PAZAYAC

David BIGEAT
et Magalie Stéphanie MARCILLOU

Le 25 Juin 2011 à PAZAYAC

Thierry SOUSTRE
et Carine CHARRIERAS

Célébrations Hors Commune

à GREZES (24)

Dominique Alfred Fernand MUNDINGER et Christine Marie PLAZANET

à USSAC (19)

Vivien MAGNE et Vanessa MACHEMIE

à NARROSSE (40)

Matthieu GARDAREIN et Ingrid AILLAGON

Décès

15 Février 2011 à Brive

Marie-Thérèse FRéNOY née MARCHOU

24 Février 2011 à Brive

Angèle, Christine RENAUD née LAVAL

26 Juin 2011 à Terrasson

André DIERAS

28 Juillet 2011 à Brive

Marthe LAFILOLIE née CHAMBON

02 Novembre 2011 à Brive

Louise, Adrienne VERLHAC née CAYRE- CASTEL

25 Décembre 2011 à Brive

Robert, Pierre PRADOUX

LE PAZAYAC
Pâte à Pizza Maison
Bar* - Tabac* - Presse
Brasserie - Pizzeria
RAPIDO
Menu du jour - Carte (sur place à midi)
Pizzas - Pâtes - Salades (à emporter Midi et Soir)
Dépôt de Pain - Boissons Fraîches à emporter
de 12 h. 00 à 14 h. 30 et de 18 h. 00 à 20 h. 30
Daudevie - ex RN 89 - 24120 PAZAYAC - 05 53 50 30 76

EVOLUBOIS
la solution habitat
GARDAREIN
charpente - maison bois
Z.A.E.S. du Moulin Rouge - 24120 TERRASSON
Tél. 05 53 50 01 25 - Fax 05 53 51 14 69
E.mail : sarl.evolubois@orange.fr Site : www.charpentesgardarein.com

SPV
SERVICE PRESTATION VIANDE
Jean-Luc Gilmer
06 16 74 22 82
Atelier : 05 55 17 35 10
Fax 05 55 17 35 11
4, Rte du Charbon
24120 LA FEUILLADE

CHARPENTIER - MENUISIER
TRAITEMENT DES BOIS
DESPLANCHES
Technicien contrôleur en dégradations biologiques
Pathologies du bois • Etats parasitaires
TRAITEMENT TERMITES, CAPRICORNES, VRILLETTES
NETTOYAGE ET HYDROFUGATION DES TOITURES
ASSÈCHEMENT DES MURS • ISOLATION
MENUISERIE BOIS - ALU - PVC • ESCALIERS
"Le Fraysse"
24120 PAZAYAC
Tél. 05 53 50 42 73
Port. 06 87 69 83 22
Fax 05 53 50 41 42

Maison JAUBERT
FLEURISTE INTERFLORA
POMPES FUNÈBRES LIBRES
FUNÉRARIUM - MARBRERIE
Z.A.E.S. Le Moulin Rouge - 24120 TERRASSON
Tél. 05 53 50 36 54

E.mail : sarlmouneyrpc@orange.fr
S.A.R.L. MOUNEYRAC J.-Pierre
Z.A.E. de Guinassou - 24120 LA FEUILLADE
MÉCANIQUE GÉNÉRALE
OUTIL DE DÉCOUPE ET À EMBOUTIR
Tél. 05 55 85 18 05
Fax 05 55 85 80 21

DomPro
Des pros équipent les pros
Fournitures Industrielles Quincaillerie Outillage
Ets DARCISSAC
85, Av. Victor-Hugo - B.P. 39
24121 TERRASSON CEDEX
Tél. 05 53 50 28 12 - Fax 05 53 50 32 21
E.mail : darcissac.sas@orange.fr
www. dompro.fr

Ets J. BLANC S.A.
CONSERVES FINES DU PÉRIGORD
Magasin de Vente : 7, Av. V.-Hugo
24120 TERRASSON - Tél. 05 53 50 00 38 - Fax 05 53 50 28 43
Fabrication et Vente : R.N. 89 - "Le Fraysse"
24120 PAZAYAC - Tél. 05 53 50 37 42

PASCAL MAGNE
Artisan Plâtrier - Peintre
PLATRERIE
PEINTURE
ISOLATION
24120 PAZAYAC
05 53 50 35 94

TRAVAUX PUBLICS
Sébastien GILMER
Terrassement
Assainissement
Livraison de Matériaux
Tél. 06 12 73 74 80

Carrefour market
14, Avenue Victor-Hugo - 24120 TERRASSON
Tél. 05 53 50 12 34 - Fax 05 53 50 00 59
Ouvert du Lundi au Samedi de 8 h. 30 à 19 h. 00 Non-Stop
Dimanche de 8 h. 45 à 13 h. 00

FROIDEFOND ETANCHEITÉ
ETANCHEITÉ
SOLS INDUSTRIELS
Bruno FROIDEFOND
Gérant
Z.A. Guinassou - 24120 PAZAYAC
Tél. 05 55 88 30 50 - Fax 05 55 74 25 19
Site : www.froidefond-etancheite.com - E.mail : bruno@froidefond-etancheite.com

SOCAMA
INGÉNIERIE
UN SAVOIR-FAIRE AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS ET DES INDUSTRIELS
9, Bd Henri-Jacquement - 24430 MARSAC SUR L'ISLE
Tél. 05 53 03 31 90
Fax 05 53 03 31 91
E.mail : socama24@wanadoo.fr

IMPRIMERIE DE L'AVENIR
IMPRESSION NUMERIQUE TOUS SUPPORTS
1, Rue Edouard-Herriot - 24120 TERRASSON
Tél. 05 53 50 01 01 - Fax 05 53 51 14 67

* L'abus est un danger pour la santé. A consommer avec modération.

Retrouvez-nous sur le web! pazayac.com

PAZAYAC
aux 4 Saisons

BULLETIN MUNICIPAL N° 20

Rédaction, COMPOSITION: ***Mairie de PAZAYAC***

Photos: ***Annick CLAUSADE, René SAMBAT, Gérard DAMES, Jean-Jacques DUMONTET***

Imprimerie de l'Avenir - Terrasson - ☎ 05 53 50 01 01 • *Fax 05 53 51 14 67*

Dépôt Légal 1er Trimestre 2012 - N° 170 R.M. 00503.90.240.5